

une Photo



Judo Taïso  
Jujitsu



Judo

Jujitsu

Taïso

## Inscription Saison 2024 / 2025

Site Internet: <http://www.judo-croix.fr>

E-mail: [judocroix@free.fr](mailto:judocroix@free.fr)

Pour être informée des infos importantes du Club inscrivez-vous à la newsletter sur le site [www.judo-croix.fr](http://www.judo-croix.fr)

Entourer la case utile

Féminin

ou

Masculin

Nom du Judoka \_\_\_\_\_

Prénom du Judoka \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

**Pour éviter tout problème**

Veuillez écrire lisiblement,  
cocher toutes les cases utiles

Code Postal : \_\_\_\_\_

Ville : \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_\_\_ ( JJ / MM / AAAA )

	Mère ou Représentant légal ou Judoka ou ....	Père ou Représentant légal ou Judoka ou ..
Tél		
Email		

**DROIT A L'IMAGE** : Le signataire autorise les captations d'image et de voix pour la promotion de la discipline pratiquée et sur tous supports de communication audiovisuels quels qu'ils soient et notamment : site Internet du Club , diffusion vidéo et journaux . Cette autorisation est consentie pour la promotion à titre gratuit pour une durée de 10 ans et vaut pour le monde entier.

**Mode de paiement et montant de la Cotisation annuelle et pièce à joindre ( voir au dos )**

**Pour une première inscription le certificat médical est Obligatoire**

**Pour une réinscription : modalités du Certificat médical d'Absence de Contre-Indication (CACI) ( voir au dos )**

PRISE DE LICENCE **MINEURS** ATTESTATION QUESTIONNAIRE RELATIF À L'ÉTAT DE SANTÉ DU SPORTIF MINEUR

Je soussigné M/Mme \_\_\_\_\_ ,

en ma qualité de représentant légal de \_\_\_\_\_ ,

atteste qu'il/elle a renseigné le questionnaire RELATIF À L'ÉTAT DE SANTÉ DU SPORTIF MINEUR  
(arrêté du 7 mai 2021) et a répondu par la négative à l'ensemble des rubriques.

Date et signature du représentant légal.

PRISE DE LICENCE **MAJEURS** ATTESTATION QS sport ( uniquement pour un renouvellement attentons aux exemptions voir au dos )

Je soussigné M/Mme \_\_\_\_\_ ,

atteste avoir renseigné le questionnaire de santé QS-SPORT Cerfa N°15699\*01 et avoir répondu par la négative  
à l'ensemble des rubriques.

Date et signature du sportif.

**Inscription au groupe WhatsApp :** Je n'autorise pas le Club à m'inscrire au groupe pour des fins d'information sur l'activités du Club

Attention par la présente signature  
L'adhérent s'engage à respecter le  
règlement intérieur du CLUB

Signature de l'adhérent précédée de la men-  
tion « Lu et Approuvé ».



### Mode de paiement de la Cotisation annuelle

( le paiement de la cotisation est valable pour une saison complète et n'est pas remboursable sauf sur avis médicale )

Chèques Vacances ANCV et Coupons Sports ANCV

**Chèques bancaires** ( Maxi 2 ) libellés au nom « IRIS CLUB DE CROIX JUDO » avec **nom du Judoka au dos**

**Liquide en une seule fois sauf accord du comité ( à éviter si possible )**

#### Montant ( la licence FFJDA est de 41 € assurance comprise )

Accès au TAÏSO avec cotisation et Licence FFJDA ( Plus de 14 ans )	121 €
Judo et Ju-Jitsu avec cotisation et Licence FFJDA ( Ju-Jitsu à partir de 14 ans )	186 €
<b>Remise de 10€ sur la cotisation à partir de la seconde personne de la même famille . ( Hors Taïso )</b>	

Les demandes d'**attestation** de paiement sont effectuées par mail à l'adresse [judocroix@free.fr](mailto:judocroix@free.fr) avec le ou les noms des Judokas.

**Pièces à joindre** Une Photo d'identité avec le nom du judoka au dos

### **Le Certificat médical d'Absence de Contre-Indication (CACI)**

La présentation d'un CACI à la pratique du judo doit être présenté dans les cas suivants :

Dans l'éventualité d'une non-présentation de l'attestation, conséquence d'une réponse positive aux différents questionnaires médicaux (mineur ou majeur), un certificat médical d'absence de contre indication datant de moins de 6 mois devra être produit et fourni au club pour valider la licence.

**18 ans à 30 ans :** À 18 ans ou pour la prise d'une première licence en tant que majeur, le licencié doit fournir un Certificat médical d'Absence de Contre-Indication (CACI) à la pratique du judo ou de la discipline concernée de moins d'un an. Pour renouveler sa licence, il devra remplir l'attestation de réponses négatives à l'ensemble des rubriques du questionnaire Médical

**Dès l'année de ses 30 ans,** le licencié devra fournir un CACI (accompagné si possible d'un ECG\*) pour obtenir sa licence. Le licencié devra présenter un CACI pour obtenir sa licence tous les 5 ans (à 35, 40, 45 ans etc.). Chaque année où le certificat médical ne sera pas nécessaire, il lui sera demandé de remplir l'attestation de réponses négatives à l'ensemble des rubriques du questionnaire médical\*.

L'ECG ne peut être exigé par les clubs. Il s'agit d'une recommandation de la commission médicale fédérale

\*ECG : Électrocardiogramme

**Ou une autre solution :**

demander à son médecin un Certificat médical d'Absence de Contre-Indication

**Petit rappel ==> une attestation signée vous engage , soyez donc très vigilant**